COLLEGE LE VIEUX COLOMBIER

rue de la briqueterie 72000 LE MANS

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021

Sommaire

Préambule *page 3*

Diagnostic *page 4*

Ambitions *page 15*

Ambition 1 *page 16*

Ambition 2 *page 19*

Ambition 3 *page 23*

Préambule

Ce projet d'établissement est le fruit de la réflexion concertée et collective des personnels et usagers de notre établissement.

Il est ancré fortement sur le projet académique 2018-2022, dont il reprend trois des ambitions choisies.

Il est également empreint des valeurs qui sont les nôtres et que nous souhaitons décliner au service de la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés :

Outre la devise de notre république qui prône l'égalité, la liberté et la fraternité, nous avons, tous ensemble, à cœur de faire preuve de solidarité, de bienveillance et de développer un esprit de tolérance et de respect.

Nous envisageons donc de mettre en œuvre ce projet dans l'objectif d'atteindre les ambitions que nous avons pour notre collège et nos élèves. Nous l'avons élaboré en nous appuyant sur un diagnostic qui a fait apparaître les domaines dans lesquels notre action doit être poursuivie ou renforcée car des fragilités demeurent.

Chaque ambition a fait l'objet de la définition d'axes, déclinés eux-mêmes en objectifs que nous poursuivrons par le biais des actions qui sont ici présentées. Celles-ci ne sont en aucune manière exhaustives, elles pourront être complétées ou modifiées au fil des années 2018 à 2021, à la suite notamment des bilans annuels que nous ne manquerons pas de réaliser.

Nous nous réjouissons du projet que nous allons proposer à nos élèves et serions heureux de recueillir la pleine adhésion de leurs familles afin qu'une fructueuse coéducation puisse trouver sa nécessaire place au sein de notre collège.

Sylvie Criscolo, principale

Diagnostic

Le collège le vieux colombier se situe à la limite sud-ouest de la ville du Mans ; il fut construit en 1968 et rénové de manière importante en 1995-1996.

Les élèves qui le fréquentent sont issus de deux écoles élémentaires du quartier (Garnier Pagès et Montaigu) ainsi que des écoles de trois communes péri-urbaines, à caractère plutôt résidentiel (Fay, Pruillé-le-Chétif et Rouillon).

Un établissement privé d'enseignement se trouve à proximité, sur la commune de Pruillé-le-Chétif, qui scolarise des élèves de l'école maternelle au lycée ainsi que des étudiants.

LES INDICATEURS DU COLLEGE

- *A la rentrée 2017, 430 élèves sont inscrits au collège, dont huit sont élèves de l'ULIS TFA-TMA (troubles des fonctions auditives associés ou non à un trouble) qui a ouvert à la rentrée 2014.*

Ces collégiens sont répartis en dix-sept classes : quatre de sixième, quatre de cinquième, cinq de quatrième et quatre de troisième.

Les effectifs sont en hausse régulière depuis 4 ans et comptent toujours des élèves qui résident dans des foyers ou familles d'accueil, à la suite d'une décision judiciaire ou parce qu'ils sont mineurs isolés.

Le relatif équilibre entre les différentes PCS représentées dans l'établissement, constaté lors du diagnostic établi en 2013-2014, est toujours d'actualité : cependant la distribution des élèves par PCS d'origine a sensiblement changé : un petit tiers désormais des élèves a des parents cadres supérieurs ou enseignants, le deuxième gros tiers provient toujours de familles de cadres moyens, employés, artisans, commerçants ou agriculteurs, tandis que l'on note une augmentation de 6 points du pourcentage d'élèves qui ont des parents ouvriers ou inactifs (32% à ce jour contre 26% en 2013).

La part des collégiens boursiers représente actuellement un peu plus de 15%, en baisse de trois points par rapport à l'année précédente, mais plus élevé d'un point, comparé au taux de 2014. On note donc une certaine

stabilité du nombre d'élèves boursiers, qui est assez bas, mais qui ne reflète pas tout à fait les réelles situations de certains élèves ; en effet, plusieurs élèves sont pris en charge par l'ASE et donc ne peuvent bénéficier des bourses, bien qu'ayant des besoins d'aide importants ; on les examine notamment lors des commissions d'attribution des fonds sociaux collégiens.

- *A l'entrée en sixième, environ 7% des élèves ont une année de retard, ce qui représente une baisse intéressante (-5 points) par rapport à l'année 2013 (qui est citée comme année de référence puisque c'est celle considérée pour l'écriture du précédent projet d'établissement). Ce taux n'augmente plus au fil de la scolarité au collège comme c'était le cas en 2013.*

Le taux de redoublement au sein de l'établissement est de zéro depuis plusieurs années, sauf en 3ème où quelques élèves sollicitent le redoublement faute d'avoir pu intégrer la filière de leur choix (environ 3%, ce qui représente deux à trois élèves sur une cohorte).

- *Les résultats obtenus au DNB oscillent depuis plusieurs sessions entre 85 et 96%, ce qui est, certaines années, un peu inférieur au taux académique. La note moyenne obtenue, par exemple, aux épreuves écrites de la session 2016 par les élèves du collège est légèrement inférieure à celle obtenue au niveau académique. Les notes du contrôle continu étaient, elles, en totale conformité avec celles aux plans académique et national.*

Cela permet de conclure que les enseignants du collège évaluent leurs élèves de manière pertinente eu égard aux attendus mais que les élèves du collège peuvent avoir des difficultés à mobiliser leurs connaissances et compétences à moyen terme, quelle qu'en soit la cause.

- *Les taux d'accès des élèves de troisième vers la seconde GT restent variables (entre 68 et 77 % pour les cinq dernières années) mais cependant régulièrement supérieurs aux taux académiques attendus.*

En revanche, le nombre de collégiens qui entrent en seconde professionnelle a fortement augmenté depuis 2013 et l'écart avec le taux académique attendu s'est réduit de manière très sensible.

Cela semble indiquer que le travail d'orientation mené depuis 4 ans par les professeurs principaux et l'équipe de direction permet aux familles de faire des choix plus éclairés concernant le devenir de leur jeune (en 2016, 100% des élèves orientés en 2nde pro sont passés en 1ère pro, et les deux années précédentes 14% de ces élèves (ce qui représente un progrès réel) ont choisi de changer de voie après un an en 2nde professionnelle).

Le taux d'accès vers une première année de CAP est relativement stable, malgré un pourcentage à 8 en 2015. Cela représente toutefois un petit nombre d'élèves, ce qui rend l'exploitation des résultats peu évidente.

L'orientation proposée aux élèves et à leur famille paraît avoir gagné en pertinence ces quatre dernières années car les taux de redoublement ou de réorientation sont faibles quelles que soient les filières choisies.

- *Deux tiers des élèves étudient une langue de l'Antiquité (1/4 est helléniste en 3ème et une dizaine apprennent à la fois le grec et le latin en 3ème depuis la mise en place de la réforme du collège)*

- *Un tiers des élèves de l'établissement est germaniste, ce qui est nettement au-delà des taux académique et national.*

LES CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- *L'équipe de direction compte une cheffe d'établissement, un chef d'établissement adjoint ainsi qu'une adjointe gestionnaire. Celle-ci est nouvellement nommée, au 1er septembre 2018, et succède à une personne restée sur ce poste plus de cinq années.*

- *L'équipe enseignante compte une trentaine de personnes, presque toutes « installées » depuis plusieurs années au collège, et autant d'hommes que de femmes. Les nouveaux venus sont, depuis quelque temps, stagiaires et/ou effectuent des compléments de services. Parmi eux, on compte plusieurs enseignants contractuels, qui ont parfois débuté dans la fonction l'année précédente voire dans l'année même.*

La professeure documentaliste est très impliquée dans la vie de l'établissement.

La psychologue de l'éducation nationale est présente au collège en moyenne 0.75 jour par semaine. En quatre ans, trois personnes différentes sont intervenues au collège sur ce poste. Une stabilité semble trouvée depuis l'année passée.

- *L'équipe de vie scolaire est constituée d'un CPE à mi-temps, dont le temps partiel est compensé par une autre personne, également à mi-temps. Le CPE est nouvellement nommé à la rentrée 2018 et succède lui aussi à une personne en poste depuis une dizaine d'années. 3,60 postes d'assistants d'éducation complètent cette équipe qui a été presqu'entièrement renouvelée en quatre ans.*

- *Une dizaine d'élèves a une notification d'accompagnement de la part de la MDPH ; cinq AESH individuels sont donc présents au collège en plus de l'AESH collectif au sein de l'ULIS.*

- *Deux personnes sont recrutées, chaque année depuis 2015-2016, en contrat de service civique universel. Elles sont chargées de participer à l'organisation des opérations de communication de l'établissement et interviennent en binômes dans le dispositif « devoirs faits » mis en œuvre en janvier 2018 pour une centaine d'élèves.Ils peuvent également proposer, si leur quotité de service le leur permet, des activités diverses aux élèves lorsqu'ils ne sont pas en cours*

- *Du fait de sa réhabilitation et de diverses expérimentations, le collège est très bien doté en équipements (réseau informatique, une salle multimédia ainsi qu'un ordinateur associé à un vidéoprojecteur dans chaque salle de classe).*

Les locaux font l'objet d'un entretien méticuleux et la maintenance informatique est assurée par un professeur de technologie, qui a bien voulu accepter une IMP pour ce faire et pour pallier les délais longs imposés par le conseil départemental.

Une équipe de pilotage compétente pour tout ce qui relève de l'informatique et du numérique a été mise en place en 2015-2016 avec deux RUPN qui se partagent la mission, un administrateur e-lyco et une webmestre ; participent également aux réunions l'équipe de direction. Elle met en place une stratégie de développement du site e-lyco qui est de plus en plus visité par les familles et utilisé par les personnels.

Le gymnase de la briqueterie, propriété de la municipalité du Mans, et loué par le conseil départemental pour les activités d'EPS du collège, a été

détruit en avril 2018 par un incendie. Tout le matériel acquis au fil des années par le collège a été perdu.

Apparaît donc depuis lors une problématique pour la tenue de l'enseignement de l'EPS dans des conditions optimales. Grâce à la solidarité qui s'est exercée et aux différentes municipalités aux alentours, les cours se dérouleront pendant les trois ou quatre années scolaires à venir dans divers gymnases. Ce sont donc de nouvelles contraintes dont il faut tenir compte lors de l'élaboration de l'emploi du temps.

L'équipe de direction attache en effet une grande importance à leur constitution afin que tous, élèves et enseignants, puissent travailler sereinement.

Une extension du pôle vie scolaire a été réalisée début 2018, ce qui a considérablement facilité la tâche des personnels de vie scolaire, puisque la surface de leurs bureaux a plus que doublé.

L'ETABLISSEMENT COMPTE TOUJOURS DE NOMBREUX ATOUTS…

- *Une équipe enseignante stable, qui a permis l'instauration de projets dans la durée (notamment l'évaluation par compétences en EPS, lettres, histoire-géographie et langues de l'Antiquité) et devrait pouvoir aboutir à une réflexion au long cours sur les pratiques didactiques et pédagogiques.*

- *Des équipes enseignantes qui se sont emparées de manière très satisfaisante, dans la majorité des disciplines, de la réforme du collège et qui ont été prêtes à mettre en place des pratiques nouvelles (co-enseignement par exemple). De très nombreux projets pluridisciplinaires sont par ailleurs toujours initiés.*

- *Une réelle ouverture culturelle et à l'international : de nombreux projets pédagogiques sont initiés et deux échanges linguistiques sont mis en place avec l'Allemagne (un avec Weyhe, depuis plus de 25 ans, et l'autre avec Hambourg, mis en place depuis 4 ans). Un partenariat avec un établissement de Santander existe également, qui n'a cependant pas abouti à un échange ces trois dernières années mais qui peut être réactivé.*

- *Des professeurs principaux soucieux de la réussite des élèves de leur classe et de l'aboutissement de leur projet d'orientation, qui assurent un suivi efficace et savent interpeller, au sein de l'établissement, les personnels qui permettront aux collégiens de surmonter des difficultés ponctuelles ou plus persistantes, et de faire des choix d'orientation pertinents car éclairés.*

Un roulement a été proposé sur les niveaux de 4ème et 3ème, afin que le travail sur l'orientation puisse débuter dès la 4ème et ne nécessite pas de reprise du début en 3ème. Les professeurs principaux conservent en effet, autant que faire se peut, leur classe en 3ème.

- *La diversité des enseignements dispensés qui favorise la mixité des publics accueillis ; on trouve donc au collège :*

a) *de l'allemand en LV1*
b) *de l'allemand en LV2*
c) *une section sportive scolaire rugby, ouverte en cinquième et en quatrième à la rentrée 2013 et qui fait suite à un atelier handball-rugby proposé les années précédentes. Un lien est ainsi créé avec la SSS du LPO Touchard-Washington, l'objectif étant d'amener des jeunes à savoir concilier exigences scolaires et haut niveau sportif.*
d) *une ULIS qui accueille des élèves sourds et qui souffrent d'un trouble associé ; l'enseignante référente, spécialisée, est une réelle ressource pédagogique et assure la mission de référente dys- au collège.*

- *Une équipe de vie scolaire qui connaît très bien les élèves et s'investit de manière prépondérante, notamment dans la reprise de parties de cours avec les élèves qui éprouvent des difficultés ou bénéficient d'aménagements d'emploi du temps, lors des heures d'études ou en parallèle des heures de cours de la matière dans le cas des adaptations.*

- *Une enseignante est accompagnatrice à la CARDIE et, à ce titre, est tout à fait à même de conseiller ses collègues en termes de pédagogies ou pratiques innovantes qui permettraient de proposer aux élèves des activités et travaux adaptés au plus près à leur profil*

- *Trois enseignantes ressources en FLS (français langue seconde), ce qui permet la prise en charge au collège, en plus de la fréquentation éventuelle de l'UPE2A, des élèves primo-arrivants (allophones) ou nés en France de familles non-francophones, qui éprouvent des difficultés, en particulier en langage écrit.*

- *Une prise en compte personnalisée des élèves qui souffrent de troubles de type dys- ; un travail en collaboration avec les familles, les écoles élémentaires d'où viennent ces jeunes à l'entrée en 6ème et les praticiens qui interviennent auprès d'eux, au collège ou dans leur cabinet, a été initié en 2014-2015 et se poursuit de manière efficace ; outre la référente dys- (pour les élèves qui ont des troubles spécifiques du langage) qui se charge de coordonner les prises en charge et de conseiller les professeurs, un enseignant est référent pour les usages du numérique adapté à ces élèves et à leurs besoins. Il les rencontre de manière individuelle et régulière.*

- *Une participation depuis 4 ans au dispositif des cordées sarthoises de la réussite.*

- *Une liaison écoles-collège de qualité, qui propose de multiples actions à destination de toutes les écoles du secteur, ce qui n'était pas du tout le cas il y a quatre ans. Plusieurs disciplines sont impliquées ainsi que la professeure documentaliste.*

- *Un CESC actif, qui propose de nombreuses actions de prévention et d'information, aux élèves de tous les niveaux. Par ailleurs, le collège fait partie du CESC commun à quatre établissements (avec Ambroise Paré, Jean de l'Epine et la madeleine), qui permet de mettre en place des actions de plus grande envergure et de récolter des fonds de subventions plus importants. L'évolution, depuis la rédaction du précédent projet d'établissement, est criante puisqu'à l'époque le CESC venait tout juste d'être réactivé après plusieurs années de mise en latence.*

- *Un conseil de vie collégienne qui sait être force de propositions, composé de membres élèves ainsi que d'adultes, dont deux enseignants cette dernières année.*

- *Une équipe administrative impliquée et efficace. Grâce à la gestion efficace, des fonds de roulement sont dégagés chaque fin d'exercice, qui sont réinvestis dans du matériel souhaité par les équipes enseignantes et afin d'améliorer le confort et l'accueil des élèves, en vue d'un climat scolaire serein.*

- *Une commission hygiène et sécurité qui se réunit au moins une fois par an.*

- *Une association de parents d'élèves, sans étiquette, soucieuse d'entretenir un lien réel avec l'établissement et qui souhaite être sollicitée le cas échéant, afin de préserver un climat serein et propice aux apprentissages au sein du collège.*
La présence de représentants des parents à chaque conseil de classe constitue un signe d'une évidente collaboration.
Des actions solidaires sont également proposées par l'association qui fait ensuite des dons au collège afin de diminuer le coût des séjours pédagogiques organisés.

- *La situation géographique du collège, au Mans et à proximité des transports en commun, qui permet la participation des élèves à de nombreuses manifestations culturelles et pédagogiques (collège au cinéma, concerts pédagogiques, chorallèges, fête de la science, représentations théâtrales, entre autres) ainsi que l'exploitation des ressources qu'offrent notamment la ville et la cité Plantagenêt mais également les entreprises (stage pour les élèves de 3ème, visites, dispositif « Bravo les artisans » avec la chambre des métiers, etc…)*

- *Des partenariats efficaces avec le centre social Simone Veil et le service jeunesse de la ville du Mans (soutien scolaire, prise en charge lorsque des élèves sont exclus, etc.)*

- *L'établissement est un lieu de formation à plusieurs égards puisqu'il accueille, outre ses élèves, des professeurs et des personnels stagiaires, des personnels en stage en vue d'une reconversion professionnelle, des apprentis (dans divers domaines professionnels) et des volontaires en service civique universel ; cela témoigne d'une ouverture intéressante vers le monde du travail et d'une vocation consciente et assumée de préparer des jeunes et moins jeunes à une pratique professionnelle adaptée à leurs différents profils.*

- *Une association sportive très active, qui compte plus de 40% d'adhérents, dont près de la moitié sont des filles.*

- *Un foyer socio-éducatif très dynamique, qui propose des activités nombreuses et variées lors de la pause méridienne, ce qui réduit le risque de comportement non-adapté sur la cour.*

... MAIS TOUJOURS EGALEMENT DES POINTS DE VIGILANCE, DES FRAGILITES VOIRE DES FAIBLESSES

- *Des effectifs qui augmentent, certes, mais le pourcentage d'élèves de l'école élémentaire de Rouillon qui ne s'inscrivent pas dans notre établissement, mais dans un collège privé, reste élevé.*

  Des mesures ont été mises en place afin de rendre notre établissement plus attractif auprès de ces familles (plusieurs réunions afin de rencontrer les parents des élèves de CM2, journée d'accueil de tous les CM2 du secteur la même journée, dès le 2ème trimestre, journée portes ouvertes lors de laquelle les élèves du collège guident les futures familles dans l'établissement et leur offrent ainsi l'occasion de discuter avec eux de leur vie quotidienne d'élèves, une communication plus visible, notamment dans la presse et sur le site e-lyco, entièrement repensé par la nouvelle webmestre, sur les projets réalisés au sein du collège ainsi qu'une liaison écoles-collège renforcée) qui ne semblent pas porter leurs fruits réellement.

  Les familles de ce village effectuent leur choix de collège très tôt dans la scolarité élémentaire de leur(s) enfant(s), ce qui rend nos actions inefficaces ; par exemple, elles ne se déplacent pas aux réunions puisqu'elles n'ont pas besoin de rencontrer les équipes d'un collège que leur enfant ne fréquentera, de toute façon, pas.

- *Des élèves, pas très nombreux certes mais qui, dès la sixième, ne montrent qu'un intérêt très relatif pour l'école et sont donc en grande difficulté, sans qu'une réflexion réelle et collective sur cette problématique ne soit engagée.*

- *Une liaison collège-lycées encore trop partielle ; elle se résume actuellement à un dispositif proposé aux établissements du bassin centre, « lycéens témoins », et à la participation, toujours dans le cadre du bassin, à des rencontres disciplinaires entre enseignants de collèges et de lycées.*

- *Des équipements informatiques pas toujours performants du fait d'une maintenance trop partielle ou de mises à jour trop épisodiques alors que les appareils sont récents et de bonne qualité. Cela engendre des tensions au sein des équipes.*

- *Il ressort de l'examen attentif des appréciations portées sur les bulletins trimestriels qu'un nombre d'élèves significatif éprouvent des difficultés à donner du sens aux contenus enseignés, ce qui engendre une démotivation et une inertie chez beaucoup d'entre eux, voire de l'absentéisme récurrent pour quelques cas, rares cependant.*

- *De très bons élèves, au profil homogène et prometteur quant à la poursuite d'études, n'éprouvent toujours pas l'envie de postuler pour des filières contingentées au lycée (sections européennes ou binationales, enseignements d'exploration spécifiques, etc.) ; cela n'a que très peu évolué ces quatre dernières années.*

- *Quelques élèves se rendent fréquemment à l'infirmerie, au détriment de leurs cours. Il s'agit souvent de jeunes qui ont des situations personnelles compliquées qui rejaillissent sur l'école. Par ailleurs, pour ce qui concerne les jeunes qui sont affectés dans notre collège en cours d'année, suite à un conseil de discipline ou à un placement judiciaire en foyer d'accueil, force nous est de constater qu'ils sont souvent absentéistes voire tout à fait décrocheurs malgré une prise en charge et un accompagnement personnalisés lorsqu'ils intègrent l'établissement, en partenariat avec les éducateurs spécialisés des structures et de l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'avec les associations et dispositifs alternatifs avec lesquels nous travaillons de concert.*

- *De nombreux écarts de langage sont à déplorer, en particulier de la part des élèves de 6ème, qui utilisent à l'envi des mots grossiers voire orduriers pour désigner les actes de leurs camarades ou s'adresser à eux. Des séances d'information et de remédiation ont été proposées à tous les élèves de ce niveau ainsi que de 4ème car cela pouvait donner lieu à des situations qui préfigurent du harcèlement entre pairs.*

- *De plus nombreuses évictions de cours sont remarquées.*

- *Des élèves de 4ème ou 3ème qui commencent à fumer, comme nous pouvons le constater aux abords de l'établissement. Et trois élèves ont comparu*

devant le conseil de discipline cette année à cause d'achat et/ou de vente de produits stupéfiants.

- *Des incidents sur le temps de vie scolaire qui ont pour origine des échanges sur les réseaux sociaux.*

- *Depuis l'entrée en vigueur en septembre 2017 de l'interdiction totale d'utiliser les téléphones portables et autres objets connectés au sein de l'établissement, hormis pour des usages pédagogiques encadrés par les enseignants, davantage d'élèves « jouent » de manière intrépide voire brutale, ce qui a entraîné d'autres interdictions, telles que courir dans le hall et y séjourner entre 12h et 13h car cela rendait l'entrée dans le restaurant scolaire dangereuse.*

Pour remédier à cette situation, de grands jeux de société ont été acquis par le foyer socio-éducatif, ainsi qu'une table de ping-pong par le collège, qui sont proposés aux élèves pendant les pauses.

Par ailleurs, lorsque nous avons dû traiter certaines situations compliquées de vie scolaire, il est apparu clairement qu'un nombre d'élèves non négligeable utilisent leur téléphone portable lorsqu'ils sont aux toilettes. L'interdiction totale n'est donc pas respectée…

Garantir à chaque élève *Construire pour chacun*

sa propre réussite *sa place dans la société*

REUSSITE **INSERTION**

SOLIDARITE

Ne laisser personne

Au bord du chemin

AMBITION 1 :

Garantir à chaque élève sa propre réussite

Axe 1 : Donner aux usagers tous les éléments pour choisir une filière de manière éclairée

- Objectif 1 : Informer sur ce qu'est un métier et sur sa réalité
  - sensibilisation en vie de classe sur les métiers par le biais de fiches-métiers
  - stages de découverte en 3ème
  - participation au dispositif « bravo les artisans »

- Objectif 2 :Impliquer les familles dans la construction du projet d'orientation
  - organisation d'un forum des métiers, lors duquel les familles de nos élèves présentent leurs métiers
  - invitation des anciens élèves entrés dans la vie active

- Objectif 3 : Informer sur les différents types de filières, d'établissements
  - invitation de lycéens de différents établissements (LPO-LGT-LP) au forum de présentation des métiers organisé au collège
  - favoriser la liaison collège-lycées (participation aux actions proposées dans le bassin, instauration de projets propres au collège)

Axe 2 : Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

- Objectif 1 : Susciter le questionnement personnel des élèves afin qu'ils adaptent le projet à leur profil
  - visites organisées en 4ème du CIO
  - participation au dispositif « bravo les artisans »

- Objectif 2 : Encourager les filles à envisager des cursus scientifiques ou technologiques industriels
  - inscription du collège à des manifestations proposées (notamment « semaine de l'entreprenariat féminin », « semaine de l'industrie », actions à l'initiative de l'UIMM)

- *développer un partenariat avec l'ENSIM et d'autres écoles d'ingénieurs locales*
- *envisager des actions avec des LPO qui proposent les filières SSi et STI2D, afin d'informer les jeunes filles sur le contenus et débouchés de ces formations*
- *atelier scientifique*

- *Objectif 3 :Encourager les élèves issus de tout milieu à envisager des études longues lorsque leur profil le leur permet*

- *implication du collège dans le dispositif des « cordées de la réussite »*

- *Objectif 4 : Favoriser la prise de responsabilité des élèves, faire émerger leur confiance en eux*

- *activités en vie de classe sur le connaissance de soi, dès la 6ème*
- *projet sur le portrait et l'autoportrait en 3ème(arts plastiques, français, langues)*
- *proposer des stages de découverte (dès 14 ans)*

Axe 3 : Placer l'élève au cœur de la réflexion pédagogique et éducative afin de le conduire à la réussite

- *Objectif 1 : Permettre à chaque élève de respecter son rythme d'apprentissage*

- *projet de semestrialisation, avec bilan avec les familles en novembre*
- *prise en compte rigoureuse des PAP et PPRE, évaluation des mesures mises en place qui seront amendées si nécessaire*
- *prise en compte des élèves allophones (cours de soutien internes au collège, pour renforcer l'enseignement de la langue française).*

- *Objectif 2 : Permettre à chaque élève de trouver du sens aux enseignements dispensés*

- *expérimentation d'une évaluation uniquement par compétences (non chiffrée) en 6ème. Généralisation aux autres niveaux après évaluation de expérimentation (au bout d'une année)*
- *donner du sens aux enseignements par la pluridisciplinarité (EPI notamment)*
- *uniformiser et permettre une meilleure utilisation du lexique en LSF : fabrication de signaires LSF en histoire-géographie-EMC*

- *Objectif 3 : Développer la coopération, favoriser le travail d'équipe*

  - *mise en place d'un travail collaboratif entre les professeurs principaux (entre autre d'un même niveau de classes) à l'aide d'outils échangés sur l'ENT*
  - *favoriser l'accompagnement personnalisé en co-enseignement afin de développer les échanges de pratiques*

AMBITION 2 :

Construire pour chacun sa place dans la société

Axe 1 : Favoriser l'égalité des chances

- Objectif 1 : Mettre en place une politique de prévention dans les domaines de la santé et de l'hygiène – accompagner la construction du parcours-santé

- *projet petit-déjeuner européen (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne…)*
- *commission menus avec le chef de cuisine, dans le cadre du CVC*
- *prévention des risques auditifs (éducation musicale en collaboration avec l'infirmière scolaire), concert « Peace and Lobe »*

- Objectif 2 : Lutter contre toute discrimination

- *interventions du centre social Simone Veil sur les relations filles-garçons*
- *interventions « telle pêche, telle figue », auprès des élèves de 6ème*

Axe 2 : Établir une relation familles-collège empreinte de confiance

- Objectif 1 : Faciliter, pour la renforcer, la communication entre les familles et le collège

- *remise des bulletins aux familles et responsables légaux 2 fois/an*
- *mettre à jour de manière régulière l'actualité du collège sur le site e-lyco, afin d'informer les familles*

- Objectif 2 :Inciter par des actions conviviales ou ponctuelles les familles à venir régulièrement au collège

- *informer les parents d'élèves de situations spécifiques nécessitant une prise en charge solidaire, afin que chacun se sente intégré dans l'établissement*

Axe 3 : Favoriser un vivre-ensemble serein dans un environnement sûr et accueillant

- Objectif 1 : Eveiller une conscience de la vie collective et du respect de tous

- *travail à renforcer, dans le cadre de l'EMC notamment, sur les conséquences néfastes que peut avoir l'utilisation très régulière, par certains élèves, également de 6ème , de mots ou expressions grossières envers les autres*
- *installation dans le hall d'un « tableau qui fait du bien » sur lequel chacun pourrait à sa guise écrire des mots ou citations, dessiner ou accrocher des documents, dans l'optique de créer de la bienveillance*
- *éducation à la lutte contre le gaspillage (en collaboration avec le chef de cuisine)*
- *exposition 13-18 pour les élèves de 4ème (en partenariat avec la PJJ)*
- *débat sur l'environnement à partir du livre « les philo-fables pour la terre » de Michel Piquemal*
- *proposer aux élèves de participer à des actions solidaires*

- *Objectif 2 : Permettre à l'élève d'aborder la scolarité au collège dans des conditions sereines*

- *instauration d'un tutorat entre pairs : chaque élève de 6ème se verra attribuer un « référent » de 3ème, officialiser cette démarche par une cérémonie qui aurait lieu au collège le jour de la pré-rentrée*
- *mise en place de groupes de parole - sensibilisation à la médiation par les pairs.*

- *Objectif 3 : Garantir la bonne compréhension par tous des règles de vie au collège*

- *réécriture partielle du règlement intérieur, y inclure des illustrations*
- *concours d'éloquence en 3ème , autour des règles de vie*

- *Objectif 4 : Favoriser l'émergence du bien-être et de l'épanouissement de tous*

- *club « zen »*
- *ateliers d'écriture, proposés par la professeure documentaliste*

Axe 4 : Prévenir et agir sur les violences et le harcèlement

- *Objectif 1 : Violences et harcèlement, quelles réponses ?*

- *organisation de débats et d'interventions pour les 5ème (demande d'intervenants partenaires : IREPS notamment)*
- *débats sur l'utilisation d'internet et actions contre le harcèlement à partir d'une malle de lecture en 5ème.*

- *Objectif 2 : Détecter les situations problématiques*

- *signaler à la cellule de veille (via la fiche élaborée) les points de vigilance et d'alerte remarqués*
- *sensibiliser les élèves à la notion d'assistance entre pairs (actions dans le cadre du CVC)*

- *Objectif 3 : Créer une prise de conscience collective*

- *formation / prévention par le biais de l'outil « internet sans crainte »*

Axe 5 : Favoriser l'ouverture socio-culturelle grâce à un travail de partenariat(s)

- *Objectif 1 : Favoriser l'ouverture à l'international*

- *appariements avec l'Allemagne (Weyhe et Hambourg), séjours en Grande-Bretagne ou Irlande*
- *correspondance ou échange avec des pays hispanophones*
- *présence d'assistants étrangers au sein de l'établissement*
- *impliquer l'établissement dans un projet Erasmus +*
- *participer aux concours proposés par la maison de l'Europe pour les cercles Europe : Election du meilleur court-métrage européen, pour des 4èmes ou 3èmes travail sur l'argumentation avec notes de synthèse en vue de débats)*
- *projeten Italie, sur les traces de l'Antiquité (en alternance avec le projet Provence)*
- *projet e-twinning*
- *observation ou échanges de classes avec des enseignants de collèges ou lycées environnants*

- *Objectif 2 : Découvrir le patrimoine national et local*

- *projet Provence (en alternance avec le projet Italie)*
- *sortie pédagogique à Piacé*
- *participation à la semaine de l'architecture (en partenariat avec le CAUE de la Sarthe)*
- *projet aux archives départementales*
- *mise en place de projets de découverte des produits locaux (avec la restauration scolaire)*
- *construire un partenariat avec le CAUE, avec les musées et les associations du département*
- *observation ou échange de classes avec des établissements environnants*
- *visite des différents sites et monuments archéologiques de la région (Le Mans, Jublains, partenariat avec le CAPRA à Allonnes pour participer ou assister notamment à des fouilles)*

- *sortie pédagogique sur les traces de Guillaume le conquérant à Bayeux et Falaise*
- *visite des lieux de mémoire : salle du jeu de paume, salle de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, visite de l'assemblée nationale*
- *audiences au tribunal correctionnel du Mans*
- *s'approprier les objets et œuvres de la mémoire nationale : visite du musée du Louvre (parties médiévale et Renaissance).*

AMBITION 3

Ne laisser personne au bord du chemin

Axe 1 : Lutter contre le décrochage et remédier à l'ennui qu'éprouvent certains élèves au collège

- ### Objectif 1 : Adapter les parcours scolaires

- *proposer des emplois du temps aménagés ou adaptés lorsque cela permet la présence au collège de l'élève repéré décrocheur*
- *repérer les élèves qui pourraient bénéficier du RRE (Relai pour la Réussite des Elèves), les signaler par le biais de la cellule de veille*
- *mettre en place des parcours individualisés*
- *veiller au respect des PAP et PAI*
- *faire pratiquer des tests éventuels par le psychologue de l'éducation nationale afin de proposer des aménagements adaptés au profil du jeune*
- *mettre en place des PPRE en informant et y impliquant les familles*

- ### Objectif 2 : Accompagner chaque élève dans sa spécificité

- *proposer du tutorat par un adulte de l'établissement*
- *proposer des aménagements ou dispenses d'enseignement dans certaines disciplines pour les élèves allophones*
- *réfléchir aux examens auxquels préparer les jeunes à profil spécifique*
- *création d'une mission de référent numérique en vue d'accompagner les élèves ayant un trouble spécifique du langage dans leur utilisation des outils qui leur sont destinés*
- *développer et rendre ordinaire l'utilisation de la LSF en vidéo comme trace écrite pour les élèves sourds à projet bilingue*

- ### Objectif 3 : Privilégier les pratiques bienveillantes

- *favoriser les projets pluridisciplinaires*
- *privilégier lorsque c'est judicieux les activités en îlots dans la classe, qui suscite l'entraide entre élèves*
- *favoriser les activités de production écrite et le travail personnel au sein de la classe, limiter voire supprimer les devoirs écrits à réaliser à la maison, sans accompagnement pédagogique*
- *proposer des cours externalisés, au musée notamment*
- *proposer des activités non évaluées pour les élèves en très grande difficulté scolaire malgré des accompagnements spécifiques, différer l'évaluation*

Axe 2 : Prendre en compte les spécificités de chacun et garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

- ***Objectif 1 : Réussir l'inclusion au quotidien***

- *engager une réflexion approfondie sur la liaison école-collège*
- *mettre en place un accompagnement sur la cour d'un interprète ou interface de communication en LSF pour favoriser les échanges entre les élèves sourds et les entendants*
- *proposer aux élèves entendants qui le désirent un club de LSF encadré par un enseignant de cette discipline (si les moyens alloués au pôle d'enseignement aux jeunes sourds le permettent)*
- *rentrée en chanson pour les élèves de 6ème avec un chant signé en LSF*

- ***Objectif 2 : Apporter des réponses aux besoins de santé***

- *prendre connaissance des PAI et les respecter*
- *informer les familles sur l'existence du SAPAD lorsque un élève est absent dans la durée, faciliter le lien entre la famille et les différents services*
- *signaler, par le biais de la cellule de veille ou directement, à l'infirmière scolaire les signaux d'alerte repérés chez certains élèves*

- ***Objectif 3 : Adopter une prise en compte collective des besoins***

- *organiser des réunions régulières des équipes pédagogiques afin de mettre en place des stratégies communes face à une classe*
- *réunir régulièrement le conseil pédagogique puis l'assemblée plénière afin d'élaborer des démarches ou processus concertés*
- *réunir une fois par mois la cellule de veille*
- *solliciter les personnels de santé et du service social scolaire, dès qu'une situation particulière est décelée*

Axe 3 : Favoriser l'équité entre tous

- ***Objectif 1 : Réduire les inégalités, notamment face à la culture***

- *sortie pédagogique pour les 5ème au palais de la découverte*
- *sorties pédagogiques au cinéma et au théâtre, visite des musées du Mans (partenariat avec le musée de Tessé et le Carré Plantagenêt)*
- *sensibiliser les élèves aux films et pièces de théâtre en version originale*
- *proposer des projets inter- ou pluridisciplinaires basés sur l'histoire des arts*

- *considérer la LSF comme outil de compréhension pour tous (étymologie du signe, étymologie du mot)*
- *développer le sens des valeurs républicaines et démocratiques, notamment par des*
- *poursuivre la mise en place du dispositif « devoirs faits », qui favorise l'implication personnelle des élèves par l'accompagnement dont ils bénéficient pour effectuer les tâches scolaires qui leur sont demandées*

- *Objectif 2 : Favoriser les pratiques associatives et la participation aux instances de l'établissement*

- *continuer à favoriser l'émergence de clubs au collège, sur la pause méridienne*
- *promouvoir l'association sportive*
- *accorder une écoute bienveillante aux demandes d'aide du fonds social collégien pour régler les cotisations aux diverses associations présentes dans l'établissement (intégrer l'assistante du service social scolaire à cette démarche)*
- *encourager la prise de responsabilités au sein des associations et autres instances de l'établissement (conseil de vie collégienne, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, représentation des élèves aux CA, conseils de discipline, etc…, missions de jeunes officiels au sein de l'UNSS, entre autres opportunités)*
- *encourager la mise en œuvre de clubs sur la pause méridienne*
- *inscription de la chorale dans le projet chorallèges*